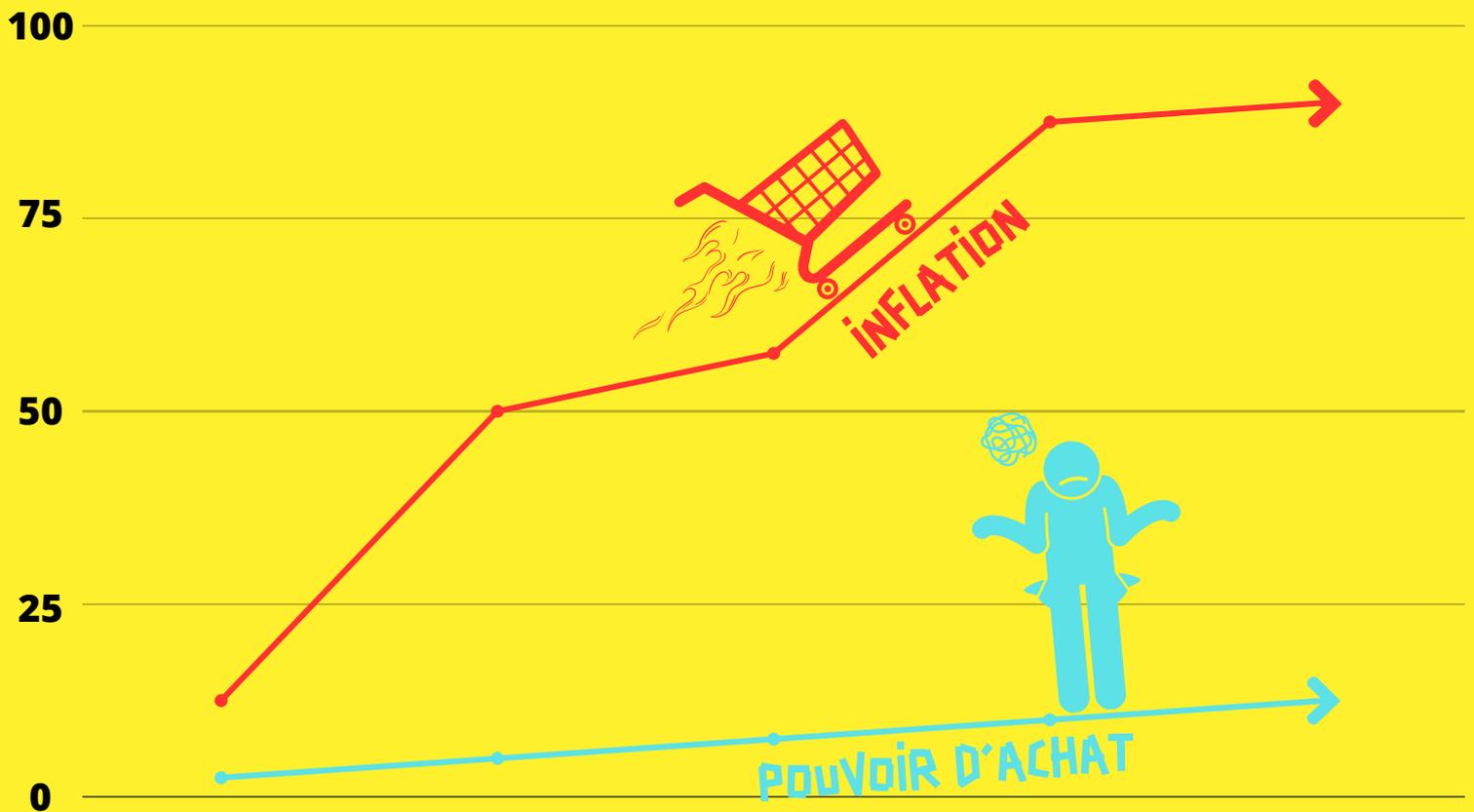


Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat



Le gouvernement garantit que 50% des agents de la Fonction Publique d'Etat et 70% des agents de la Fonction Publique Hospitalière percevront entre 300 € et 800 €. En revanche, pour la Fonction Publique Territoriale, le versement ou non, de cette prime au pouvoir d'achat, sera au choix de la collectivité.

Nancy Sud demande le versement des 800€ aux agents municipaux. Cette prime est plus que nécessaire dans un contexte chaque jours plus difficile.